

Locataire depuis 7 mois : dégat des eaux + cafards !

Par camilleparis, le 08/03/2010 à 08:54

Bonjour,

Je suis locataire d'un appartement a paris depuis Aout.

Tout a commencé par un état des lieux designant un dégat des eaux. La peinture avait préalablement été refaite, mais cloquait a mon arrivée dans l'appartement. Depuis, ce n'est plus un mur qui cloque, mais celui de ma cuisine, de ma chambre, et meme des moisissures au niveau du plafond de la salle de bain. Je vis depuis AOUT dans ce désordre, avec un mur principal méconaissable.

Une entreprise est venue en Octobre, et m'annoncait que les travaux de peinture ne pouvait pas commencer car le mur etait encore humide à 80%...

Ils ont de plus souhaité faire jouer l'assurance de la résidence, mais après ce courrier, je n'ai pas eu d'autres réponses.

Aujourd'hui, je n'ai AUCUNE nouvelle [s]7 mois[/s] après le dégat des eaux...

De plus ! Depuis cette periode, je suis infestée par des [s]cafards[/s] ! Je passe mon temps à tout nettoyer chez moi, je n'ai aucun probleme d'hygiene, mais peu importe, ils sont là ! Etant donné que c'etait un probleme commun dans toute la résidence, et qu'une extermination a été faite, sans succes, je souhaiterais savoir si je peux exiger de ma proprietaire une indemnisation quant aux dommages que je continue de subir..

Je vous prierais de m'eclairer car je suis a bout de ners et je n'ai qu'une envie c'est de déménager!

Cordialement